

LE FEDER C'EST AUSSI LES PROGRAMMES DE COOPÉRATION TERRITORIALE (INTERREG)

Les programmes de coopération territoriale sont financés par le FEDER. Ils rassemblent des partenaires transnationaux situés au sein d'une même zone géographique spécifique en Europe. Ils visent à soutenir des projets de coopération entre les acteurs de cette zone géographique sur des problématiques communes. Parmi les thèmes récurrents figurent : la recherche, l'innovation, la transition vers une économie bas-carbone, la préservation du patrimoine naturel et culturel.

Infos/contact : regioneurope@normandie.fr

**POUR LA PÉRIODE 2014-2020,
LA RÉGION NORMANDIE EST ÉLIGIBLE
AUX QUATRE PROGRAMMES SUIVANTS :**

INTERREG FRANCE (MANCHE)

– ANGLETERRE –



INTERREG

– ESPACE ATLANTIQUE –



INTERREG

– EUROPE DU NORD OUEST –



INTERREG

– EUROPE –



LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

OBJECTIFS



Le fonds européen de développement régional (FEDER) accompagne les projets qui renforcent la compétitivité et l'attractivité des régions.

Le diagnostic, les objectifs et la stratégie d'utilisation du FEDER au niveau des territoires normands sont présentés dans les **programmes opérationnels** FEDER/FSE Calvados, Manche et Orne et FEDER/FSE/IEJ Eure et Seine-Maritime.

DOMAINES CONCERNÉS

Calvados, Manche et Orne :

► Innovation et compétitivité des entreprises

- Renforcer la recherche
- Accroître la R&D privée et l'innovation
- Développer le nombre de créations, reprises et transmissions d'entreprises
- Augmenter la taille des TPE/PME à travers les projets d'innovation et d'internationalisation

► Transition énergétique, écologique et préservation du patrimoine

- Augmenter et diversifier la production d'énergies renouvelables
- Réduire la consommation énergétique dans le logement, avec une finalité sociale
- Favoriser l'utilisation des moyens de transports propres dans les zones urbaines
- Accroître la fréquentation touristique en préservant le patrimoine
- Revitaliser les zones urbaines en mutation

► Numérique

- Soutenir le déploiement du Très Haut Débit sur le territoire
- Renforcer l'offre de services numériques à vocation économique, sociale et citoyenne



Eure et Seine-Maritime :

► Renforcer la compétitivité

- Favoriser la recherche
- Augmenter la valorisation économique de la recherche
- Accroître l'innovation au service de la compétitivité des entreprises
- Développer l'utilisation des technologies numériques à vocation marchandes et non marchandes
- Renforcer le nombre d'entreprises et la croissance des PME

► Soutenir la transition énergétique

- Améliorer la production et la distribution des énergies renouvelables
- Réduire l'empreinte carbone du bâti

► Valoriser et préserver

le patrimoine culturel et naturel

- Renforcer l'attractivité du patrimoine
- Accroître la protection et la restauration des milieux naturels

► Favoriser le développement d'espaces urbains durables

- Développer des quartiers urbains durables
- Reconvertir les friches



QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Entreprises, organismes publics ou associations.

Pour connaître les projets finançables, les bénéficiaires concernés et les conditions d'éligibilité, consulter le document de mise en œuvre (DOMO), téléchargeable sur www.europe-en-normandie.eu.



LA REGION NORMANDIE BÉNÉFICIE DE



413,2 Millions d'euros

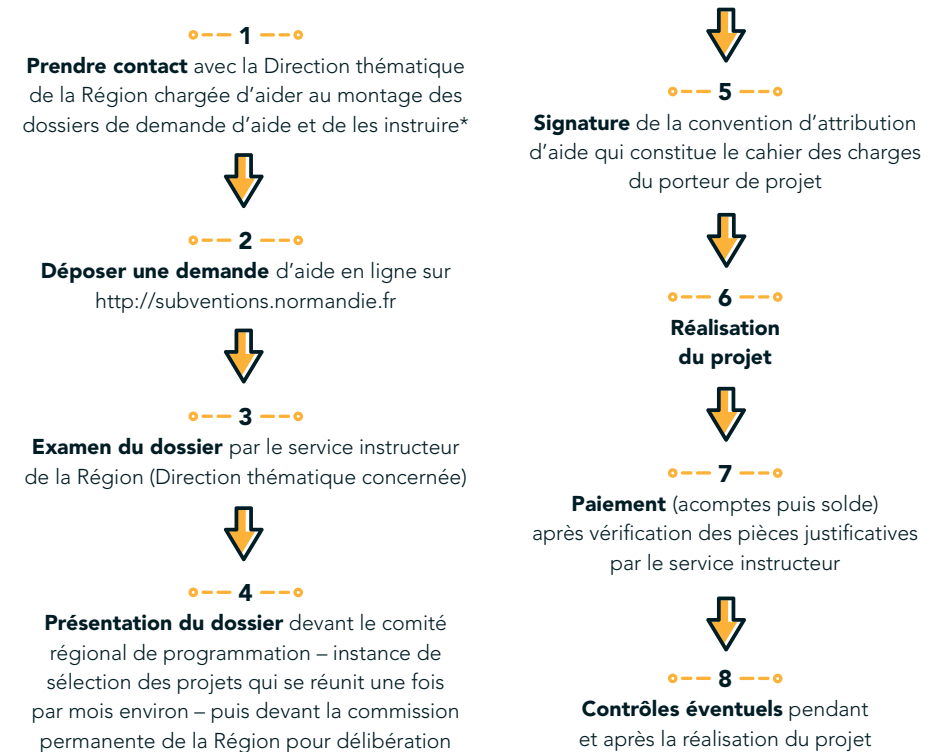
de FEDER pour la période 2014-2020

187
Millions d'euros
pour le Calvados,
la Manche et l'Orne

226,2
Millions d'euros
pour l'Eure et
la Seine-Maritime



J'AI UN PROJET : QUELLES ÉTAPES ?



*Direction Economie, Enseignement Supérieur, Tourisme, Recherche et Innovation / Direction de l'Aménagement Numérique / Direction Aménagement des Territoires / Direction Energie, Environnement, Développement Durable / Direction Mobilités et Infrastructures